
FIRST PHOSPHATE CORP.

États financiers intermédiaires condensés

31août 2024

(Exprimé en dollars canadiens)

(Non vérifiés - Préparés par la direction)

	<u>Page</u>
<u>INDEX</u>	
AVIS D'ABSENCE D'EXAMEN PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONDENSES	3
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT DES PERTES ET DU RÉSULTAT GLOBAL	5
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (DÉFICITAIRES)	6
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	8-22

**AVIS D'ABSENCE D'EXAMEN PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

Les états financiers intermédiaires condensés non audités de First Phosphate Corp. (la « Société ») ont été préparés par la direction de la Société et relèvent de sa responsabilité. Ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent, ont été approuvés par le comité d'audit de la société

Conformément au Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société déclare que ces états financiers intermédiaires condensés non audités n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

Approuvé et autorisé par le Conseil d'administration le 21 octobre 2024.

« BENNETT KURTZ »
Administrateur

« JOHN PASSALACQUA »
Administrateur

ÉTATS INTÉRIMAIRES CONDENSÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Exprimés en dollars canadiens)
(Non vérifiés)

EN DATE DU

Actif	31 août 2024	29 février 2024
	\$	\$
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 5)	410 444	7 496 238
Liquidités soumises à restrictions (Note 5)	40 000	25 000
Charges payées d'avance (Note 6)	376 825	411 438
Crédits d'impôt à récupérer (Note 9)	1 509 707	-
Montants à recevoir	45 982	640 687
	2 382 958	8 573 363
Actif à long terme		
Investissements (Note 7)	137 424	132 988
Frais de financement payés d'avance (Note 8)	478 914	731 673
Actifs d'exploration et d'évaluation (Note 9)	3 591 734	3 557 734
	4 208 072	4 422 395
Total de l'actif	6 591 030	12 995 758
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Dettes et charges à payer	114 417	2 532 332
Passif au titre des primes d'émission d'actions accréditatives (Note 10)	238 466	1 151 052
Total du passif	352 883	3 683 384
Capitaux propres		
Capital-actions (Note 11)	27 142 080	26 342 634
Surplus d'apport (Note 11)	5 399 955	4 917 414
Déficit	(26 303 888)	(21 947 674)
Total des capitaux propres	6 238 147	9 312 374
Total du passif et des capitaux propres	6 591 030	12 995 758

Nature des activités (Note 1)

Continuité d'exploitation (Note 2)

Approuvé et autorisé par le Conseil d'administration le 21 octobre 2024.

« BENNETT KURTZ »
Administrateur

« JOHN PASSALACQUA »
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers intérimaires résumés.

ÉTATS INTÉRIMAIRES CONDENSÉS DE LA PERTE ET DU RÉSULTAT GLOBAL
(Exprimés en dollars canadiens)
(Non vérifiés)

	Pour les trois mois terminés le		Pour le semestre terminé le	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Frais d'exploration minière et métallurgique (recouvrement) (Note 9)	(635 810)	145 499	3 053 388	1 155 371
Rémunération fondée sur des actions (notes 11 et 12)	422 069	146 847	1 187 987	430 232
Développement des affaires	77 427	101 784	270 534	589 370
Honoraires professionnels (Note 11)	199 290	365 908	302 551	620 381
Frais généraux et administratifs	60 849	36 375	134 372	101 247
Frais de réglementation et de conformité	55 290	17 162	112 500	93 483
Honoraires de conseil	55 800	232 500	65 800	314 190
Frais de gestion	-	162 000	-	306 000
Honoraires des administrateurs	10 000	43 200	10 000	86 400
Total des charges	(244 915)	(1 251 275)	(5 137 132)	(3 696 674)
Autres produits/(charges)				
Produits d'intérêts	49 388	8 701	116 655	12 097
Charges de financement (notes 8 et 11)	(152 986)	-	(252 759)	-
Gain (perte) sur l'amortissement du passif des primes d'émission d'actions accréditatives (Note 10)	174 779	-	912 586	103 446
Gain non réalisé sur les placements (Note 7)	2 737	-	4 436	-
Perte nette et résultat étendu	(170 997)	(1 242 574)	(4 356 214)	(3 581 131)
Perte par action ordinaire - de base et diluée	(0,00)	(0,02)	(0,06)	(0,07)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - de base et dilué	75 040 352	51 713 207	74 683 406	50 534 849

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers intérimaires résumés.

ÉTATS INTÉRIMAIRES CONDENSÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Pour les semestres terminés les 31 août 2024 et 2023
(Exprimés en dollars canadiens)
(Non vérifiés)

	<u>Actions ordinaires</u>		Surplus d'apport \$	Actions à émettre \$	Déficit \$	Total \$
	Nombre d'actions	Montant \$				
Solde au 28 février 2023	48 318 722	16 923 000	2 086 279	68 257	(13 655 206)	5 422 330
Unités émises dans le cadre de placements privés	3 074 592	1 754 980	584 172	-	-	2 339 152
Passif au titre des primes d'émission d'actions accréditatives	-	(186 938)	-	-	-	(186 938)
Frais d'émission d'actions	-	(132 995)	-	-	-	(132 995)
Bons de souscription émis en contrepartie d'honoraires d'intermédiation	-	(16 338)	16 338	-	-	-
Actions émises pour l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	27 173	22 825	-	-	-	22 825
Actions émises lors de l'exercice de bons de souscription	249 863	94 205	(7 816)	(68 257)	-	18 132
Actions émises en contrepartie d'honoraires d'intermédiation	42 857	21 857	-	-	-	21 857
Rémunération fondée sur des actions	-	-	430 232	-	-	430 232
Actions émises pour le règlement de la dette	179 104	60 000	-	-	-	60 000
Perte nette pour la période	-	-	-	-	(3 581 131)	(3 581 131)
Solde au 31 août 2023	51 892 311	18 540 596	3 109 205	-	(17 236 337)	4 413 464
Solde au 29 février 2024	73 786 772	26 342 634	4 917 414	-	(21 947 674)	9 312 374
Actions émises pour le développement des affaires	200 000	60 000	-	-	-	60 000
Rémunération à base d'actions	-	-	1 187 987	-	-	1 187 987
Actions émises pour l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	200 000	34 000	-	-	-	34 000
Actions émises lors de l'exercice d'unités d'actions restreintes	1 916 596	705 446	(705 446)	-	-	-
Perte nette pour la période	-	-	-	-	(4 356 214)	(4 356 214)
Solde au 31 août 2024	76 103 368	27 142 080	5 399 955	-	(26 303 888)	6 238 147

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés.

ÉTATS INTÉRIMAIRES CONDENSÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
((Exprimés en dollars canadiens)
(Non vérifiés)

	Pour les semestres se terminant	
	31 août 2024	31 août 2023
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette pour la période	(4 356 214)	(3 581 131)
Dépenses non monétaires :		-
Rémunération fondée sur des actions	1 187 987	430 232
Frais de financement	252 759	-
Actions émises pour le développement des affaires	60 000	-
Gain sur l'amortissement du passif lié aux primes d'émission d'actions accréditives	(912 586)	(103 446)
Gain non réalisé sur les investissements	(4 436)	-
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		-
Montants à recevoir	(915 002)	(72 003)
Dépenses payées d'avance	34 613	506 451
Créditeurs et charges à payer	(2 417 915)	517 978
Liquidités soumises à restrictions	(15 000)	-
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'exploitation	(7 085 794)	(2 301 919)
Activités de financement		
Émission d'actions et de bons de souscription	-	2 339 152
Frais d'émission d'actions	-	(111 138)
Émission d'actions par l'exercice d'options et de bons de souscription	-	18 132
Trésorerie nette fournie par les activités de financement	-	2 246 146
Variation nette de la trésorerie pour la période	(7 085 794)	(55 773)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de la période	7 496 238	1 180 318
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	410 444	1 124 545

Informations complémentaires sur les flux de trésorerie

Actions émises au titre de la commission d'intermédiaire pour les propriétés minières	-	21 857
Reconnaissance du passif lié aux actions accréditives	-	186 938
Achat d'actifs de prospection et d'évaluation par émission d'actions	34 000	22 825
Actions émises pour le règlement de services	-	60 000
Bons de souscription d'actions émis au titre de la commission de courtage	-	16 338
Actions émises lors de l'exercice d'une unité d'action restreinte	705 446	-

La Société a payé 0 \$ en impôts et 9 893 \$ en intérêts au cours des six mois terminés le 31 août 2024 (2023 - 0 \$ et 1 536 \$).

La Société a reçu 116 655 \$ en revenus d'intérêts au cours des six mois terminés le 31 août 2024 (12 097 \$ en 2023).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires résumés.

FIRST PHOSPHATE CORP.

Notes aux états financiers intérimaires condensés

31 août 2024

(Exprimés en dollars canadiens)

(non vérifiés)

1. Nature des activités

First Phosphate Corp. (la « société ») a été constituée en Colombie-Britannique le 18 septembre 2006. Le 29 juin 2022, la société a déposé des statuts de modification auprès de la province de la Colombie-Britannique pour changer son nom de First Potash Corp. à First Phosphate Corp. L'adresse du siège social et du bureau des registres de la société est la suivante : 1055 West Georgia Street, 1500 Royal Centre, P.O. Box 11117, Vancouver, Colombie-Britannique, V6E 4N7. La société possède et développe des propriétés minières de phosphate de roche ignée dans la région du Saguenay, au Québec, pour la production d'acide phosphorique destiné à la production de matériaux actifs de cathode (« CAM ») utilisés dans les batteries au phosphate de fer-lithium (« LPF ») pour l'industrie des véhicules électriques.

Les actions ordinaires de la société sont cotées sous le symbole « PHOS » à la Bourse canadienne des valeurs mobilières, « FRSPF » sur le marché OTC Pink Market et « KD0 » à la Bourse de Francfort.

2. Continuité d'exploitation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), qui s'appliquent à la continuité de l'exploitation et supposent que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible. En conséquence, il ne tient pas compte des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la société n'était pas en mesure de poursuivre son activité et devait, par conséquent, réaliser ses actifs et apurer ses passifs autrement que dans le cours normal de ses activités et à des montants qui pourraient différer de ceux figurant dans les présents états financiers. Ces ajustements pourraient être significatifs. La capacité de l'entreprise à poursuivre son activité dépend de sa capacité à continuer à obtenir des financements en fonds propres et, en fin de compte, à réaliser des opérations rentables. Bien que la société ait réussi à obtenir des financements dans le passé, le succès de telles initiatives ne peut être garanti.

Au 31 août 2024, la Société avait accumulé des pertes de 26 303 888 \$ depuis sa création et avait des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation de 7 085 794 \$ pour les six mois terminés à cette date. En outre, la société s'attend à subir d'autres pertes dans le cadre du développement de ses activités. Ces facteurs représentent des incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité. La capacité de la société à poursuivre son activité dépend de sa capacité à obtenir des financements supplémentaires et, en fin de compte, à réaliser des opérations rentables. Bien que la société ait réussi à obtenir des financements dans le passé, le succès de telles initiatives ne peut être garanti.

Les présents états financiers n'incluent pas les ajustements relatifs à la recouvrabilité et à la classification des montants des actifs enregistrés et à la classification des passifs qui pourraient être nécessaires si la société n'était pas en mesure de poursuivre son activité. Ces ajustements pourraient être significatifs.

3. Base de présentation

(a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire. Ils n'incluent pas toutes les informations et divulgations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels de la société au 29 février 2024 et pour l'exercice clos à cette date (« états financiers annuels »). Toutefois, des notes explicatives sélectionnées sont incluses pour expliquer les événements et les transactions qui sont importants pour comprendre les changements dans la situation financière et la performance de la Société depuis les derniers états financiers annuels au 29 février 2024 et pour l'exercice se terminant à cette date. Ces états financiers intermédiaires condensés non audités suivent les mêmes principes comptables et méthodes d'application que les états financiers annuels.

Ces états financiers intermédiaires condensés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. En outre, ces états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, à l'exception des informations relatives aux flux de trésorerie.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 21 octobre 2024.

(b) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société, sauf indication contraire.

4. Informations importantes sur les méthodes comptables

Lors de la préparation des états financiers intermédiaires condensés non audités de la Société pour les six mois se terminant le 31 août 2024, la Société a appliqué les méthodes comptables, les jugements critiques et les estimations présentés dans les notes 3 et 4 de ses états financiers pour l'exercice se terminant le 29 février 2024.

Prises de position comptables adoptées au cours de la période

Amendements à l'IAS 1 : Classement des passifs en tant que courants ou non courants et report de la date d'entrée en vigueur.

En janvier 2020, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 1, Présentation des états financiers, afin de fournir une approche plus générale de la présentation des passifs comme courants ou non courants sur la base des accords contractuels en place à la date de clôture.

Ces amendements :

FIRST PHOSPHATE CORP.

Notes aux états financiers intérimaires condensés

31 août 2024

(Exprimés en dollars canadiens)

(non vérifiés)

- précisent que les droits et conditions existant à la fin de la période de reporting sont pertinents pour déterminer si la société a le droit de différer d'au moins douze mois le règlement d'un passif ;
- prévoient que les attentes de la direction ne sont pas une considération pertinente pour déterminer si l'entreprise exercera ses droits de différer le règlement d'un passif ; et
- préciser quand un passif est considéré comme réglé.

Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié un report d'une période de la date d'entrée en vigueur de la nouvelle directive pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, qui doit être appliquée rétrospectivement. La direction a déterminé que l'amendement n'a pas d'impact significatif sur ses états financiers.

Prises de position comptables récentes

IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers.

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplace l'IAS 1, Présentation des états financiers, en tant que source principale des exigences des normes comptables IFRS en matière de présentation des états financiers.

Cette norme introduit

- trois catégories définies pour les produits et les charges (d'exploitation, d'investissement et de financement) et l'obligation pour les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le bénéfice d'exploitation de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le bénéfice d'exploitation ;
- une plus grande transparence des mesures de performance définies par la direction, les entreprises devant fournir des explications sur ces mesures spécifiques à l'entreprise et liées au compte de résultat ; et
- des indications plus précises sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers, y compris des indications sur la question de savoir si les informations sont incluses dans les états financiers ou dans les notes.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée, et doit être appliquée rétrospectivement aux périodes comparatives. La société n'a pas encore déterminé l'impact de cette norme sur ses états financiers.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse détenue à la banque de 410 444 \$ (896 238 \$ au 29 février 2024) et les placements dans des certificats de placement garanti (« CPG ») de 0 \$ (6 600 000 \$ au 29 février 2024).

L'encaisse affectée comprend un placement de 40 000 \$ dans un CPG (29 février 2024 - 25 000 \$). Le CPG est un contrat encaissable d'un an dont la date d'échéance est le 3 avril 2025 et qui rapporte un intérêt annuel de 4,75 %. Le CPG est détenu à titre de garantie pour les

FIRST PHOSPHATE CORP.
Notes aux états financiers intérimaires condensés
31 août 2024
(Exprimés en dollars canadiens)
(non vérifiés)

cartes de crédit émises aux dirigeants de la société.

6. Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance se composent des éléments suivants :

	31 août 2024	29 février
	\$	2024
		\$
Paiements excédentaires effectués sur des cartes de crédit	513	2 973
Dépenses payées à l'avance :		
Développement commercial	167 417	219 794
Exploration minière et métallurgie	148 657	86 195
Honoraires professionnels	18 016	22 328
Frais d'administration générale	25 326	40 148
Frais de réglementation et de conformité	16 896	-
Frais de consultation	-	40 000
Total	376 825	411 438

7. Investissements

Le 10 janvier 2023, la Société a conclu un accord d'investissement et d'option de licence (l'« accord IPL ») avec Integrals Power Limited (« IPL ») aux termes duquel la Société a acquis 7 386 actions IPL pour 50 000 livres sterling (83 060 dollars). Selon les termes de l'accord IPL, IPL a accordé une option pour acquérir une licence d'utilisation de la technologie IPL dans une installation d'une capacité de production allant jusqu'à 1 000 tonnes de matériaux actifs de cathode de phosphate de fer lithié (« LFP ») pour un paiement supplémentaire de 950 000 livres sterling. IPL a également accordé à la société une autre option lui permettant d'acquérir, moyennant un paiement initial supplémentaire de 1 000 000 £, une licence d'utilisation de la technologie IPL dans une installation d'une capacité de production supérieure à 1 000 tonnes. La société s'est engagée à verser une redevance de 1,5 % par kilogramme de LFP CAM vendu à partir d'une installation utilisant la technologie IPL.

L'évolution des investissements se présente comme suit :

	\$
Solde au 28 février 2023	83 060
Gain sur la conversion des devises étrangères	-
Solde au 31 août 2023	83 060
Solde au 29 février 2024	132 988
Gain sur la conversion des devises étrangères	4 436
Solde au 31 août 2024	137 424

FIRST PHOSPHATE CORP.
Notes aux états financiers intérimaires condensés
31 août 2024
(Exprimés en dollars canadiens)
(non vérifiés)

8. Charges de financement payées d'avance

Le 29 décembre 2023, la société a conclu une facilité de crédit (la « facilité de crédit ») avec des membres de son équipe de direction et de son conseil d'administration afin d'établir une facilité de crédit renouvelable de 2 100 000 \$ jusqu'au 30 septembre 2025. La société a émis 5 250 000 bons de souscription d'actions en contrepartie de la conclusion de la facilité de crédit, dont 2 625 000 sont immédiatement acquis et le solde sera acquis lors de l'utilisation de la facilité. La juste valeur des bons de souscription acquis a été estimée à 798 188 dollars (note 13) et est amortie sur la durée de la facilité de crédit. Les bons de souscription restants sont acquis au fur et à mesure que des avances sont consenties dans le cadre de la facilité de crédit.

L'évolution des charges financières payées d'avance se présente comme suit :

	\$
Solde au 28 février 2023	-
Ajouts au cours de la période	-
Amortissement pour la période	-
Solde au 31 août 2023	-
Solde au 29 février 2024	731 673
Ajouts au cours de la période	-
Amortissement pour la période	(252 759)
Solde au 31 août 2024	478 914

9. Actifs d'exploration et d'évaluation

Le tableau suivant détaille les changements dans les actifs de prospection et d'évaluation dans la région du Saguenay au Québec pour les six mois terminés le 31 août 2024 :

	Lac à l'Original (a) \$	Zone phare Bégin- Lamarche (b) \$	Zone Bluesky (c) \$	Total \$
Solde au 28 février 2023	3 270 709	264 200	109 325	3 644 234
Frais d'acquisition	-	22 825	-	22 825
Solde au 31 août 2023	3 270 709	287 025	109 325	3 667 059
Solde au 29 février 2024	3 270 709	287 025	-	3 557 734
Frais d'acquisition	-	34 000	-	34 000
Solde au 31 août 2024	3 270 709	321 025	-	3 591 734

FIRST PHOSPHATE CORP.**Notes aux états financiers intérimaires condensés****31 août 2024****(Exprimés en dollars canadiens)****(non vérifiés)**

L'entreprise comptabilise les dépenses de prospection et d'évaluation non liées à l'acquisition dans le compte de résultat. Ces dépenses sont présentées en tant que dépenses (récupération) d'exploration minière et métallurgique dans l'état des pertes et du résultat global. Le tableau suivant détaille ces dépenses :

	Lac à l'Original (a) \$	Zone phare Bégin-Lamarche (b) \$	Zone Bluesky (c) \$	Total \$
Prospection, forage et géophysique	568 638	140 055	10 495	719 188
Essais métallurgiques	-	436 183	-	436 183
Pour les six mois se terminant le 31 août 2023	568 638	576 238	10 495	1 155 371
Consultation	-	14 285	-	14 285
Levés, forages et géophysique	-	865 977	-	865 977
Essais métallurgiques	-	3 682 833	-	3 682 833
Crédits d'impôt relatifs aux ressources	(158 703)	(1 351 004)	-	(1 509 707)
Pour les six mois se terminant le 31 août 2024	(158 703)	3 212 091	-	3 053 388

(a) Lac à l'Original

Les propriétés du Lac à l'Original consistent en une série de claims jalonnés et de claims acquis en vertu de divers accords d'option. Cette propriété est en phase d'exploration.

(b) Secteur phare de Bégin-Lamarche

Les propriétés de Bégin-Lamarche consistent en une série de claims jalonnés et de claims acquis en vertu de diverses ententes d'option. Cette propriété est en phase d'exploration.

Le 10 mars 2023, la Société a ajouté à son secteur de Bégin-Lamarche et a acquis 13 claims miniers dans ce secteur pour une contrepartie totale de 22 825 \$ par l'émission de 27 173 actions ordinaires. La juste valeur de la contrepartie a été déterminée en fonction de la juste valeur des actions ordinaires à la date d'émission.

Le 10 juillet 2024, la société a acquis 15 titres miniers dans cette région pour une contrepartie totale de 34 000 \$ par l'émission de 200 000 actions ordinaires. La juste valeur de la contrepartie a été déterminée sur la base de la juste valeur des actions ordinaires à la date d'émission.

(c) Secteur Bluesky

Les propriétés Bluesky consistent en une série de claims jalonnés. Ces propriétés en sont au premier stade de l'exploration. Tous les claims sont détenus à 100 % par la société, sont exempts de redevances nettes de fonderie et sont en règle.

FIRST PHOSPHATE CORP.**Notes aux états financiers intermédiaires condensés****31 août 2024****(Exprimés en dollars canadiens)****(non vérifiés)**

Les propriétés Bluesky sont entièrement dépréciées car la direction a décidé de ne pas renouveler ses claims et de consacrer ses ressources aux autres propriétés minières. La direction estime que la faisabilité technique et la viabilité commerciale seraient manifestement plus rapides pour l'une des autres propriétés (Lac à l'Original ou Bégin-Lamarche) que pour les propriétés Bluesky.

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables et à des crédits d'impôt sur les dépenses d'exploration admissibles engagées au Québec. Du montant de 1 509 707 \$, 312 913 \$ se rapportent à des dépenses admissibles engagées au Québec au cours de l'exercice terminé le 28 février 2023, 232 347 \$ se rapportent à des dépenses admissibles engagées au Québec au cours de l'exercice terminé le 29 février 2024 et 964 447 \$ se rapportent à des dépenses admissibles engagées au Québec au cours de la période de six mois, terminée le 31 août 2024.

Le 16 octobre 2024, la Société a reçu 311 948 \$ de l'encours des crédits d'impôt du Québec de 2023 à recevoir.

10. Passif au titre des primes d'émission d'actions accréditatives (« AE »)

	Pour le semestre se terminant le 31 août	
	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de la période	1 151 052	-
Amortissement pour la période	(912 586)	-
Solde à la fin de l'exercice	238 466	-

Au 31 août 2024, il reste 1 043 672 \$ à dépenser en dépenses admissibles (31 août 2023 - néant).

11. Capital social et surplus d'apport

Le capital social autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

La société n'a pas d'actions privilégiées en circulation.

Les opérations sur le capital se présentent comme suit :

Au cours du semestre terminé le 31 août 2024

- (a) Le 5 avril 2024, la Société a émis 84 616 actions ordinaires lors de l'exercice d'unités d'actions restreintes (« UAR ») pour des services reçus d'un consultant. La juste valeur des unités d'actions restreintes à la date d'attribution a été calculée à 33 000 \$ et a été reclassée lors de l'exercice du surplus

FIRST PHOSPHATE CORP.

Notes aux états financiers intérimaires condensés

31 août 2024

(Exprimés en dollars canadiens)

(non vérifiés)

d'apport au capital-actions.

- (b) Le 16 avril 2024, la société a émis 200 000 actions ordinaires à la suite de la signature d'une entente de collaboration concernant son projet de mine de phosphate et d'usine de CAM LFP dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec, Canada, d'une juste valeur de 60 000 \$.
- (c) Le 31 mai 2024, la Société a émis 470 250 actions ordinaires lors de l'exercice d'unités d'actions restreintes pour les services reçus de ses dirigeants et administrateurs. La société a également émis 325 933 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'unités d'actions temporairement incessibles en contrepartie de services rendus par des consultants. La juste valeur des UAR à la date d'attribution a été calculée à 334 418 \$ et a été reclassée au moment de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.
- (d) Le 10 juillet 2024, la Société a acquis 15 claims miniers supplémentaires dans la région de Begin-Lamarche par l'émission de 200 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 34 000 \$.
- (e) Le 11 juillet 2024, la société a émis 84 616 actions ordinaires lors de l'exercice d'unités d'actions restreintes pour les services reçus d'un consultant. La juste valeur des UAR à la date d'attribution a été calculée à 33 000 \$ et a été reclassée au moment de l'exercice, du surplus d'apport au capital-actions.
- (f) Le 31 juillet 2024, la société a émis 28 000 actions ordinaires lors de l'exercice d'unités d'actions temporairement incessibles pour les services reçus d'un consultant. La juste valeur des UAR à la date d'attribution a été calculée à 6 720 \$ et a été reclassée à l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.
- (g) Le 31 août 2024, la société a émis 470 250 actions ordinaires lors de l'exercice d'unités d'actions restreintes pour les services reçus de ses dirigeants et administrateurs. La société a également émis 452 933 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'unités d'actions restreintes pour des services reçus de la part de consultants. La juste valeur des UAR à la date d'attribution a été calculée à 331 308 \$ et a été reclassée au moment de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.

Au cours des six mois terminés le 31 août 2023

- (a) Le 1er mars 2023, la Société a émis 184 480 actions ordinaires lors de l'exercice de bons de souscription et 68 257 \$ ont été reclassés des actions à émettre au capital-actions. Le 9 mars 2023, la Société a émis 53 760 actions ordinaires à 0,25 \$ l'action, lors de l'exercice de bons de souscription de courtiers, pour un produit total de 13 440 \$. La juste valeur des bons de souscription à la date d'octroi a été calculée à 7 215 \$ et a été reclassée lors de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.
- (b) Le 10 mars 2023, la société a émis 27 173 actions ordinaires d'une juste valeur de 22 825 \$

FIRST PHOSPHATE CORP.**Notes aux états financiers intérimaires condensés****31 août 2024****(Exprimés en dollars canadiens)****(non vérifiés)**

pour l'achat de 13 claims miniers dans la région de Begin-Lamarche (voir note 11(b)).

- (c) Le 24 avril 2023, la Société a émis 1 205 217 unités à 0,70 \$ l'unité pour un produit brut de 843 652 \$. Chaque unité était composée d'une action et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour une action supplémentaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 24 avril 2026. La valeur du capital social de 614 660 \$ a été déterminée en utilisant la juste valeur marchande des actions à la date d'émission et le produit résiduel de 228 992 \$ a été attribué aux bons de souscription. La société a payé 22 760 \$ en frais de courtage et a émis 12 514 bons de souscription en tant que bons de souscription de courtier avec un prix d'exercice de 1,25 \$ par action qui expire le 24 avril 2026. La juste valeur des bons de souscription des courtiers a été calculée à 2 900 \$ en utilisant le modèle d'évaluation Black Scholes et a été comptabilisée comme frais d'émission d'actions.
- (d) Le 24 avril 2023, la Société a émis 1 869 375 unités FT à 0,80 \$ l'unité pour un produit brut de 1 495 500 \$. Chaque unité FT est composée d'une action ordinaire accréditive et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour une action non accréditive supplémentaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 24 avril 2026. La valeur du capital-actions de 1 140 320 \$ (avant déduction de la prime de 186 938 \$ du FT) a été déterminée en utilisant la juste valeur marchande des actions à la date d'émission et le produit résiduel de 355 180 \$ a été alloué aux bons de souscription. La société a payé 60 384 \$ en frais de courtage et a émis 57 980 bons de souscription en tant que bons de souscription de courtier avec un prix d'exercice de 1,25 \$ par action qui expire le 24 avril 2026. La juste valeur des bons de souscription a été calculée à 13 438 \$ en utilisant le modèle d'évaluation Black Scholes et a été comptabilisée dans les frais d'émission d'actions.
- (e) Le 30 avril 2023, la société a émis 42 857 actions à titre de frais d'intermédiation pour les placements privés susmentionnés, d'une juste valeur de 21 857 \$. En outre, la société a encouru des frais juridiques de 36 218 \$ pour les placements privés susmentionnés.
- (f) Le 17 mai 2023, la société a émis 7 143 actions ordinaires à 0,50 \$ l'action pour un produit brut de 3 572 \$, suite à l'exercice de bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription à la date d'attribution a été calculée comme étant nulle, par conséquent aucun montant n'a été reclassé lors de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions. Le 30 mai 2023, la Société a émis 4 480 actions ordinaires à 0,25 \$ l'action, lors de l'exercice de bons de souscription de courtiers, pour un produit total de 1 120 \$.
- (g) La juste valeur des bons de souscription à la date d'octroi a été calculée à 600 \$ et a été reclassée lors de l'exercice du surplus d'apport au capital-actions.
- (h) Le 28 juin 2023, la société a réglé un montant dû pour des services par l'émission de 179 104 actions ordinaires à 0,335 \$ l'action.

Plan Omnibus

FIRST PHOSPHATE CORP.
Notes aux états financiers intérimaires condensés
31 août 2024
(Exprimés en dollars canadiens)
(non vérifiés)

Le 26 juillet 2023, le plan d'intéressement en actions omnibus (le « plan omnibus ») a été approuvé et adopté par le conseil, qui l'a mis en œuvre le 25 août 2023. Le plan Omnibus remplace le plan 2022 et établit un plan de RSU et d'options offrant à la société la flexibilité d'octroyer diverses attributions d'actions dans le cadre de son objectif d'attirer, de fidéliser et de motiver des administrateurs, des dirigeants, des employés et des consultants hautement qualifiés. Il s'agit d'un plan d'incitation à long terme qui permet l'attribution d'options et d'unités d'actions restreintes (ensemble, les « attributions »). L'objectif du plan est de promouvoir l'actionnariat des personnes éligibles afin d'aligner les intérêts de ces personnes sur ceux des actionnaires de la société.

Dans le cadre du plan Omnibus, les personnes éligibles peuvent se voir attribuer un nombre d'attributions que le conseil d'administration juge approprié, les dispositions relatives à l'acquisition des droits étant également déterminées par le conseil d'administration. Lors de l'acquisition des droits, les participants éligibles ont le droit de recevoir des espèces ou des actions ordinaires de la trésorerie pour satisfaire tout ou partie d'une attribution d'UAR acquise. La date d'expiration des options attribuées dans le cadre du plan Omnibus est fixée par le conseil d'administration et ne peut être postérieure à dix périodes à compter de la date d'attribution.

Le plan Omnibus est un plan de rémunération à base d'actions « glissant » en vertu duquel le nombre total d'actions ordinaires réservées à l'émission dans le cadre du plan Omnibus ne peut dépasser vingt pour cent (20 %) des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'attribution de l'option ou de l'UAR.

Unités d'actions restreintes

Le 30 avril 2024, un consultant de la société s'est vu attribuer 140 000 unités d'actions restreintes. 14 000 UAR sont acquises le 31 mai 2024 et les UAR restantes sont acquises par tranches de 42 000 le 31 août 2024, le 30 novembre 2024 et le 28 février 2025.

Le 7 mai 2024, deux consultants de la société se sont vu attribuer un total de 290 000 UAR. Les UAR sont acquises comme suit : (i) 116 000 le 31 août 2024, (ii) 87 000 le 30 novembre 2024 et (iii) 87 000 le 28 février 2025.

Le 10 juillet 2024, un consultant de la société s'est vu attribuer 175 000 UAR. Les UAR sont acquises comme suit : (i) 25 000 le 31 août 2024, (ii) 75 000 le 30 novembre 2024 et (iii) 75 000 le 28 février 2025.

Le tableau suivant détaille les changements dans les UAR en circulation pour les six mois se terminant le 31 août 2024 :

	Nombre d'UAR
En circulation le 1er mars 2023	-
Attribuées au cours de la période	-
Acquises et exercées au cours de la	-

FIRST PHOSPHATE CORP.
Notes aux états financiers intérimaires condensés
31 août 2024
(Exprimés en dollars canadiens)
(non vérifiés)

<u>période</u>	
En circulation le 31 août 2023	-
En circulation le 1er mars 2024	3 074 298
Attribuées au cours de la période	605 000
Acquises et exercées durant la période	(1 916 598)
Annulées au cours de la période	(246 500)
<u>En circulation le 31 août 2024</u>	<u>1 516 200</u>

Le tableau suivant résume les UAR en circulation et exerçables au 31 août 2024 :

<u>Date d'expiration</u>	<u>Nombre de UAR en circulation</u>	<u>Nombre de UAR exerçables</u>
15 décembre 2026	792 000	-
15 décembre 2027	724 200	-
	<u>1 516 200</u>	<u>-</u>

Pour les six mois terminés le 31 août 2024, la Société a enregistré 735 020 \$ de rémunération à base d'actions liée à l'acquisition des UAR (néant en 2023).

Options

Le 16 avril 2024, un conseiller de la société s'est vu attribuer 250 000 options.

Les options sont acquises comme suit : i) 25 % le 30 septembre 2024 ; ii) 25 % le 21 mars 2025 ; iii) 25 % le 30 septembre 2025 ; et iii) les options restantes sont acquises le 31 mars 2026.

Le 10 juillet 2024, un consultant de la société s'est vu attribuer 150 000 options dont les droits sont acquis tous les six mois à partir du 31 décembre 2024.

	<u>Nombre d'options</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré \$</u>
En circulation le 28 février 2023	6 225 000	0,3
Émises au cours de la période	832 000	0,70
Annulées au cours de la période	(849 000)	0,61
<u>En circulation le 31 août 2023</u>	<u>6 208 000</u>	<u>0,31</u>
En circulation, le 29 février 2024	9 893 000	0,37
Émises au cours de la période	400 000	0,40
Abandonnées au cours de la période	(450 000)	0,40
Expirées au cours de la période	(25 000)	0,70
<u>En circulation le 31 août 2024</u>	<u>9 818 000</u>	<u>0,37</u>

FIRST PHOSPHATE CORP.
Notes aux états financiers intérimaires condensés
31 août 2024
(Exprimés en dollars canadiens)
(non vérifiés)

Le tableau suivant résume les options en circulation et exerçables au 31 août 2024 :

Date d'expiration	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice \$	Durée de vie restante
30 septembre 2024*	183 000	183 000	0,70	0,08
22 février 2026	3 075 000	3 075 000	0,25	1,48
22 février 2026	2 850 000	2 850 000	0,35	1,48
1er septembre 2026	750 000	437 500	0,70	2,00
29 décembre 2026	410 000	77 500	0,40	2,33
16 avril 2027	250 000	0	0,40	2,63
31 juillet 2027	150 000	0	0,40	2,92
29 décembre 2028	2 150 000	675 000	0,40	4,33
	9 818 000	7 298 000		

- Ces options ont expiré sans avoir été exercées le 30 septembre 2024.

Pour les six mois terminés le 31 août 2024, la Société a enregistré 452 967 \$ de rémunération à base d'actions liée à l'acquisition des options (430 232 \$ en 2023). La juste valeur des options a été déterminée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes, avec les données suivantes :

Moyennes pondérées	Émis le le 16 avril 2024	Émis le le 10 juillet 2024
Prix de l'action	\$0,30	\$0,17
Rendement du dividende	Nil	Nil
Prix d'exercice	\$0,40	\$0,40
Taux d'intérêt sans risque	4,09%	3,75%
Volatilité attendue	100%	100%
Expiration prévue	3,00	3,06

Bons de souscription

Le tableau suivant détaille l'évolution des bons de souscription en circulation pour les six mois se terminant le 31 août 2024 :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation le 28 février 2023	6 547 477	0,49
Émises au cours de la période	1 607 789	1,20
Exercées au cours de la période	(65 383)	0,28
En circulation le 31 août 2023	8 089 883	0,65
En circulation, le 29 février 2024	16 962 927	0,54
Émises au cours de la période	-	-

FIRST PHOSPHATE CORP.
Notes aux états financiers intérimaires condensés
31 août 2024
(Exprimés en dollars canadiens)
(non vérifiés)

Annulées au cours de la période	(80 640)	0,25
En circulation le 31 août 2024	16 882 287	0,54

Voici un résumé des bons de souscription en circulation et exerçables au 31 août 2024 :

Date d'expiration	Nombre de bons de souscription en circulation	Nombre de bons de souscription exerçables	Prix d'exercice \$	Durée de vie moyenne pondérée restante
31 décembre 2025	10 024 498	10 024 498	0,50	1,33
24 avril 2026	1 607 789	1 607 789	1,25	1,67
le 30 décembre 2028	5 250 000	2 625 000	0,40	4,33
	16 882 287	14 337 927		

12. Transactions entre parties liées

Les parties liées et les transactions entre parties liées ayant une incidence sur les états financiers ci-joints sont résumées ci-dessous et comprennent des transactions avec les personnes ou entités suivantes :

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de l'entreprise dans son ensemble. La société a déterminé que le personnel de gestion clé se compose des membres exécutifs et non exécutifs du conseil d'administration de la société et des administrateurs de la société.

La rémunération du personnel de direction clé se compose des éléments suivants :

	Pour les trois mois se terminant		Pour les six mois se terminant	
	31 août 2024	31 août 2023	31 août 2024	31 août 2023
	\$	\$	\$	\$
Rémunération fondée sur des actions	223 732	91 515	737 610	285 987
Frais de gestion	-	162 000	-	306 000
Honoraires professionnels	-	60 000	-	125 000
Honoraires des administrateurs	10 000	43 200	10 000	86 400
Frais de financement	152 986	-	252 759	-
Honoraires de conseil	-	-	-	30 000
	386 718	356 715	1 000 369	833 387

Les frais de financement sont liés à l'amortissement de la valeur des bons de souscription accordés par la société aux dirigeants et administrateurs dans le cadre de la facilité de crédit (voir également la note 8).

FIRST PHOSPHATE CORP.
Notes aux états financiers intérimaires condensés
31 août 2024
(Exprimés en dollars canadiens)
(non vérifiés)

Il n'y a pas de montants dus à des parties liées au 31 août 2024.

13. Instruments financiers

Les instruments financiers sont des accords entre deux parties qui se traduisent par des promesses de paiement ou de réception de liquidités ou d'instruments de capitaux propres. La société classe ses instruments financiers comme suit : trésorerie et équivalents de trésorerie, investissements à la JVTPL, liquidités soumises à restrictions et comptes créditeurs au coût amorti. La valeur comptable de ces instruments est proche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la fiabilité relative des données utilisées pour estimer les justes valeurs. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants

- Niveau 1 - Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 - Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement ; et
- Niveau 3 - Données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente les actifs financiers de la société évalués à la juste valeur par niveau dans la hiérarchie de la juste valeur :

En date du 32 août 2024

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	450,444	-	-	450,444
Placements à long terme			137,424	137,424

Les investissements de niveau 3 comprennent les investissements dans des sociétés privées qui ne sont pas cotées en bourse. La direction estime que le prix des actions dans le placement privé le plus récent de l'entreprise détenue est proche de la juste valeur.

La société est exposée à des degrés divers à une variété de risques liés aux instruments financiers :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte inattendue si un client ou un tiers à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. La société est exposée à un risque de crédit important car son exposition maximale est liée aux liquidités et aux liquidités soumises à restrictions, qui s'élèvent à 450 444 \$. La société atténue le risque de crédit lié aux liquidités en ne les déposant qu'auprès d'institutions financières réputées. Elle évalue également la qualité de crédit des contreparties en tenant compte de leur situation financière, de leur expérience passée et d'autres facteurs.

FIRST PHOSPHATE CORP.

Notes aux états financiers intérimaires condensés

31 août 2024

(Exprimés en dollars canadiens)

(non vérifiés)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance.

Au 31 août 2024, la société dispose de 410 444 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, de 40 000 \$ en liquidités soumises à restrictions et de 114 417 \$ en passifs financiers, ce qui représente l'exposition maximale de la société au risque de liquidité.

La société n'a pas de passif financier dont l'échéance contractuelle est supérieure à une période. Au 31 août 2024, la société dispose d'un fonds de roulement suffisant pour honorer ses passifs financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des variations des facteurs de marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change et les prix des matières premières et des actions.

(a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque que la société réalise une perte à la suite d'un changement de taux d'intérêt est faible, car la société n'a pas d'investissements ou de passifs à taux d'intérêt variables.

(b) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la société fluctue en raison des variations des taux de change. Au 31 août 2024, une partie des actifs financiers de la société, comprenant des investissements à long terme, est détenue en livres sterling (« GBP »). Une variation de 1 % du taux de change entraînerait une variation de la perte nette ou du gain net de 1 370 \$. L'impact des fluctuations des taux de change n'est pas significatif et, par conséquent, une analyse de sensibilité n'a pas été fournie.

(c) Risque de prix

Le risque de prix est lié aux risques de prix des actions et des matières premières. Le risque de prix des actions est défini comme l'impact négatif potentiel sur les bénéfices de la société en raison des mouvements des prix des actions individuelles ou des mouvements généraux du niveau du marché boursier. Le risque de prix des matières premières est défini comme l'impact négatif potentiel sur les bénéfices et la valeur économique dû aux mouvements et à la volatilité des prix des matières premières. Comme la société ne détient pas d'investissements ou d'actifs significatifs liés aux actions ou aux matières premières, son exposition au risque de prix est minime.

14. Gestion du risque de capital

La société considère que son capital est constitué des capitaux propres.

FIRST PHOSPHATE CORP.**Notes aux états financiers intérimaires condensés****31 août 2024****(Exprimés en dollars canadiens)****(non vérifiés)**

Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, la société peut tenter d'émettre de nouvelles actions. Bien que la société ait réussi à lever des fonds dans le passé par l'émission d'actions, il n'est pas certain qu'elle continue à utiliser cette méthode de financement en raison des conditions de marché difficiles actuelles.

Afin de faciliter la gestion de ses besoins en capitaux, la société prépare des budgets de dépenses qui sont mis à jour si nécessaire en fonction de divers facteurs, y compris le déploiement réussi de capitaux et les conditions générales de l'industrie.

La direction revoit régulièrement la structure du capital pour s'assurer que les objectifs susmentionnés sont atteints. Il n'y a pas eu de changement dans l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours des périodes terminées le 31 août 2024. La société n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

15. Information sectorielle

La Société a un secteur d'exploitation impliqué dans l'exploration de propriétés minières. Toutes les activités et tous les actifs à long terme de la Société pour les six mois terminés le 31 août 2024 étaient situés au Canada.